**Zeitschrift:** Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels

**Herausgeber:** Schweizer Hotelier-Verein

**Band:** 39 (1930)

Heft: 8

**Artikel:** Le tourisme : tel qu'il est envisagé allieurs

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-540884

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 16.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Le tourisme

tel qu'il est envisagé ailleurs

On lit entre autres dans le dernier rapport de la Commission du budget des chemins de fer de

Belgique:

A la section III des dépenses générales du budget du ministère des transports, il est fait mention d'une somme de 300.000 francs comme subside pour la propagande du tourisme. La commission suppose que cette somme sera mise à la disposition du Conseil supérieur de tourisme, institué par arrêté royal et placé sous le contrôle du ministre des transports. Quoique ce poste ait déjà bénéficie d'une amélioration (antérieurement il ne comportait que 100.000 francs), certains membres sont néanmoins d'avis que la somme est encore insuffisante pour faire une propagande touristique effective.

Le trafic des étrangers a pris une telle exten-

somme est encore insuffisante pour faire une propagande touristique effective.

Le trafic des étrangers a, pris une telle extension dans les dernières années que la question est devenue une question d'importance nationale, à laquelle le gouvernement doit accorder toute son attention. Pour la réalisation de cette idée, on demande une somme d'au moins dix millions, ce qui ne paraît point exagéré quand on constate ce qui se passe dans d'autres pays, même dans des pays qui sont moins favorisés que la Belgique et qui ne possèdent pas, notamment ses richesses de monuments et ses trésors d'art.

S'il est une industrie dont l'organisation fait partie de la vie économique nationale et dont le développement contribue dans une large mesure au bien-être général, c'est bien l'industrie touristique. Le tourisme a une influence énorme sur notre balance des payements, attendu qu'il apporte ici de l'argent étranger, dépensé ici par des étrangers, et qu'il est, sous diverses formes, un appui précieux pour les organes de notre vie économique : hôtels, entreprises de transports, industries locales, commerces de luxe et autres, etc. Il n'est pas un métier qui ne tire profit de cette clientèle inaccoutumée. Le tourisme est de la sorte une source de gros revenus pour les budgets de l'Etat, des provinces et des communes.

Le touriste n'est pas seulement celui qu'il oue une chambre d'hôtel, qui a recours au

et des communes.

Le touriste n'est pas seulement celui qui loue une chambre d'hôtel, qui a recours au restaurant, à l'automobile, au chemin de fer. Dès qu'il a passé la frontière, il devient un acheteur pour nos commerçants, pour nos industriels et il n'est pas un magasin de commerce, pas une commune de quelque importance où il ne laisse une partie de son capital.

Le touriste devient en outre un excellent

Le touriste devient en outre un excellent propagandiste pour notre pays, pour les produits de notre sol, pour les chés-d'oeuvre de nos artistes. Comme la nation tire profit de la visite des étrangers, il est équitable qu'elle guide ses organisations touristiques et en supporte les frais.

frais.

Que l'Etat ne dise pas: c'est une affaire relevant de l'initiative privée, des hôteliers, des organisateurs de nos transports. Ceux-ci doivent certainement collaborer. Mais le bénéficiaire principal est l'Etat, par la perception des impôts sur les bénéfices commerciaux et de la taxe de luxe, par les timbres, par les billets de chemins de fer, etc.

C'est dans cet esprit et pour toutes ces raisons que votre commission demande une augmenta-tion du crédit susmentionné.

#### Nos orchestres en hiver

Un hôtelier de l'Oberland bernois nous écrit cette question une lettre dont voici la traduc-

sur cette question une lettre dont voici la traduction:

Il n'est pas facile aux hôteliers, cet hiver, de donner toute satisfaction à leur clientèle sous le rapport des plaisirs sportifs et des délassements de vacances, les fréquents changements de temps déjouant constamment les prévisions et troublant tous les calculs. Mais ils ont à compter avec une autre calamité encore, qui concerne spécialement la vie de société et les programmes de distractions préparées pour les hôtes. Je veux parler des musiciens de nos orchestres.

Pendant le présent hiver, beaucoup de stations de l'Oberland bernois sont en général mal desservies en artistes musiciens. Le motif en est surtout, à mon avis, la décision de l'Office fédéral du travail de ne laisser engager en hiver dans les hôtels que les soi-disant « orchestres suisses ». Mais depuis quelque temps les capacités de ces prétendus musiciens suisses laissent de plus en plus à désirer. Ceci est compréhensible si l'on songe qu'il s'agit d'exécutants qui auparavant, pour la plupart, n'avaient exercé leur activité que dans des salles de cinémas et qui, par conséquent, ne sont pas à la hauteur des exigences de l'hôtellerie et de sa clientèle, lesquelles veulent de bonne musique.

Il n'est pas iuste du reste de présenter ces de bonne musique.

de bonne musique.

Il n'est pas juste du reste de présenter ces orchestres comme composés exclusivement de musiciens suisses, parce que, dans leur grande majorité et dans une proportion allant jusqu'à 80%, ces musiciens d'orchestres suisses sont en réalité des étrangers. Je ne veux nullement critiquer leur nationalité étrangère; mais il est extraordinaire et profondément regrettable que l'on nous interdise officiellement l'engagement de musiciens étrangers et qu'en pratique on mette à notre disposition des musiciens qui sont pour la plupart étrangers au pays. Que celui qui peut comprendre comprennel Pour moi, j'en suis incapable. Peut-être mon intelligence estelle trop bornée pour saisir toute la sagesse des prescriptions de l'autorité.

Je ne veux pas non plus m'attaquer aux

prescriptions de l'autorité.

Je ne veux pas non plus m'attaquer aux musiciens comme tels, ni chercher à les déprécier, car ils sont fortement exposés au chômage, plus spécialement pendant l'hiver, et se trouvent souvent dans une situation qui n'est nullement enviable. Mais d'un autre côté c'est trop exiger de l'hôtellerie de prétendre lui faire supporter les conséquences de cet état de choses. Sa clientèle déteste absolument cette musique de cinéma et l'hôtellerie subit ici un réel préjudice. La plupart de ses hôtes, les Suisses comme les étrangers, fuient cette musique barbare et s'abstiennent de participer aux concerts et aux soirées. C'est un fait que cette situation, en certains endroits notamment, est directement propre à inspirer des inquiétudes et réclame un prompt remêde. Nous avons besoin d'orchestres

qui soient à la hauteur des exigences de nos hôtes. B. A.

Note de la rédaction. — Après les observations que nous avons pu faire nous-mêmes, nous ne pouvons qu'appuyer les déclarations de notre correspondant. Leur bien fondé est prouvé du reste par les lettres que nous avons reçues de nombreuses stations d'étrangers et même de villes, où les circonstances créées par les organes compétents empéchent de trouver de bons artistes musiciens en quantité suffisante. Les répercussions de cet état de choses sur l'hôtellerie sont vivement regrettables; elle en souffre conomiquement d'une manière directe et elle en souffre aussi dans sa réputation. Les organes dirigeants de la S. S. H. ne perdent pas de vue cette affaire et étudieront avec attention les plaintes qui leur seront formulées à ce sujet.

#### La route du Sanetsch

Si l'on jette les yeux sur une carte pour omobilistes, on est frappé de constater que automobilistes, on est frappé de constater que la chaîne de hautes montagnes séparant l'Oberland bernois du Valais n'est traversée que par land bernois du Valais n'est traversée que par une seule route praticable aux automobiles, celle du Grimsel, à l'extrémité orientale de la vallée du Rhône. La percée plus centrale du Loetschberg ne concerne que le chemin de fer et n'aboutit du reste en Valais qu'à Brigue. Les cols actuels de la Gemmi, du Rawyl et du Sanetsch ne sont guére que des chemins mule-tiers. Du Grimsel au Léman, la montagne est donc, pour le trafic automobile, un mur in-franchissable.

donc, pour le trafic automobile, un mur infranchissable.

On comprend dans ces conditions le mouvement qui a pris naissance en Valais en faveur de la construction d'une route carrossable traversant cette muraille et permettant de passer directement dans l'Oberiand bernois. Deux projets ont été mis en présence, celui du Rawyl et celui du Sanetsch.

En novembre 1928, les communes de Sion, Savièze et Conthey demandèrent au gouvernement valaisan d'élaborer un projet de route par le Sanetsch, de se mettre en relations à ce sujet avec le gouvernement bernois et d'examiner la question de la subvention fédérale à attendre. De leur côté, mais en octobre 1929 seulement, les communes bernoises de Lauenen, Gsteig et Gstaad-Saanen (Gessenay) prièrent à leur tour leur gouvernement d'étudier le projet de route à travers le Sanetsch (Senin) et de prendre contact à cet effet avec le gouvernement d'etudier le projet de route La correspondance officielle entre les deux gouvernements cantonaux est récente; c'est le Valais qui en a pris l'initiative.

La route commencerait à une altitude de

le Valais qui en a pris l'initiative.

La route commencerait à une altitude de 800 mètres, à Granois, dans la commune de Savièze. Elle monterait au Sanietsch, qu'elle franchirait à une altitude de 2234 mètres, puis redescendrait sur Gsteig, à 1190 mètres. Deux tiers du tracé se trouvent en territoire valaisan et un tiers en territoire bernois. La route aurait quatre mètres de largeur et par endroits un peu plus. Les frais de construction sont devisés

à trois millions de francs. A cause de l'importance stratégique de la route, on compte sur une forte subvention fédérale.

a trois millions de Iranes. A cause de l'importance stratégique de la route, on compte sur une forte subvention fédérale.

Le choix du Sanetsch semble préférable, parce que ce col est le moins élevé de ceux de la région. En second lieu, il est favorablement situé au point de vue des communications locales et régionales. La contrée Sion—Conthey—Savièze, comme nous l'avons dit plus haut, se trouverait directement reliée à l'Oberland bernois. Par le col du Pillon, elle le serait à la vallée vaudoise des Ormonts et par la route des Mosses au Pays d'Enhaut et à la Gruyère fribourgeoise. De la Gruyère, on pourrait du reste aussi simplement remonter la vallée de la Sarine par Château-d'Oex et Gessenay, qui conduit précisément au Sanetsch. Une route du Rawyl ne donnerait pas ces communications commodes avec Vaud et Fribourg.

Il est superflu, étant donné le développement du trafic automobile, de relever l'importance économique de la route projetée, qui rendrait de précieux services aux populations de toute la région de Sion comme à celles de plusieurs vallées alpestres.

Mais nous estimons — et c'est à ce titre qu'elle nous intéresse — que la réalisation du projet serait non moins avantageuse du point de vue touristique. Les stations d'étragers de Gstaad, de Château-d'Oex et de la Gruyère en tireraient certainement un sensible profit pendant la saison d'été, de même que celles de toute la partie occidentale de l'Oberland bernois, d'où l'on n'aurait plus besoin de faire le détour du Grimsel ou du bout du Léman pour passer en automobile dans la vallée du Rhône.

#### Au Tessin

On écrit du Tessin à la Feuille d'avis de Montreux:

La saison du printemps s'annonce assez bonne La saison du printemps s'annonce assez bonne pour Lugano et Locarno, en tous cas meilleure qu'en Italie, où presque tous les hôteliers se plaignent de la disette touristique. Nous n'aurons peut-être pas une saison extraordinaire, car on s'attend à un déchet de la part des touristes allemands qui forment une partie très importante de la clientèle touristique du canton du Tessin; mais nous aurons toujours la fidèle clientèle des Confédérés qui assurent, on peut le dire, l'essor de notre industrie hôtelière.

de notre industrie hôtelière.

A propos d'industrie hôtelière, le Corriere del Ticino, de Lugano, vient de lancer un cri d'alarme contre le danger de la multiplication des petites pensions à Lugano et à Locarno. En effet, depuis quelques années, les environs de ces deux centres sont infestés par une vraie champignonnière de petites pensions qui, la plupart du temps, après une année ou deux, tombent en faillite ou doivent fermer leurs portes. Il y a des gens, en Allemagne surtout et en Suisse allemande, qui s'imaginent que le canton du Tessin est le pays de Cocagne où il suffit d'ouvrir un magasin ou une pension pour faire fortune! Fort de cette illusion, on vient au Tessin, on loue une maison,

# JOHNNIE Born 1820 going Strong

JOHNNIE WALKERS's **BLACK LABEL WHISKY** ist garantiert 12 jährig

Alleinige Generalvertreter für die Schweiz: HUGUENIN A.-G., LUZERN

#### Le fournisseur d'hôtels est en danaer

d'être dépassé par la concurrence s'il ne fait pas de la publicité.



à couteaux ordinaires et inoxydables
ARAM donne un tranchent parfeit sans user la lame.
Très pratique pour hôtels, pensions, restaurants. En
vente dans les principaux magasins de coutellerie
et quincaillerie.

Seuls fabricants: Fab. Artès, Départ. Aram — Genève

## HOTEL

Ein grösseres Objekt von zirka 35—40 Betten, erstklassig eingerichtet, mit Lift u. flessendem Wasser, sonnigste Lage am Orte, ist in einem erstklassigen Höhenkurort Graubündens zu verkaufen. Nur kapitalkräft. Interessenten belieben Anfragen zu richten unter Chiffre OF 265 ch an Orell Füssli-Annoncoa, Chur

A remettre à Genève

#### Pension Famille et d'Etrangers

30 pièces, chambres de bains, eau courante, chauffage central, capital nécess. p. traiter Frs. 30,000.—. Charles Lecoultre, régiss., Croix d'Or 29, Genève.

Zu verkaufen wegen Krankheit des Eigentümers HOTEL

Jahres- und Saison-Geschäfte

vermittelt die führende, seit über 25 Jahren bestehende Spezial= und Vertrauens=Firma:

## G. Kuhn, Zürich

Hotel=Immobilien 56 Bahnhofstrasse 56

Feinste Referenzen

Strengste Diskretion

## Occasion exceptionnelle!

#### National-Kassen (occ.)

rkauft **mit aller** Garantie paraturen schnell u. zuver sig. Eigene Papierschnei reifür Kassenrollen. Retour Kassenrollen. neder Holzkernen bei estellung. M. SING, hstrasse 15, Zürich.

# Hotel

infolge Krankheit

#### zu verkaufen

18 Betten, Jahresbetrieb. Für tüchtige Leute gutes Geschäft. Grosser Vereins-saal etc. Anfragen unter Chiffre L E 2239 an die Hotel-Revue, Basel 2.

PENSION mit übe ten, grossem Garten Aussicht, 1 Stunde ff Aussicht, 1 Stunde ob Lugano, umständehalber fell. Billiger Preis. la. Gele-genheit. Anfr. unter "Lugano" an Orell Füssli-Annoncen, Bern.

Ausflugs- und Luftkurort bei Lugano

## **HOTEL-PENSION**

21 Betten, gediegen eingerichtet, wunderbare Aussichtslage, für junge strebsame Leute passend, mit ca. Fr. 40,000.— Anzahlung zu verkaufen. "La Fiducia", Arzbächer & Co., Lugano, Palazzo

Excellente

#### PENSION à remettre

à Vevey, de 18 chambres, existant depuis 15 ans. Prix 12,000 fr. Affaire unique p. chef de cutsine ou gouver-nante. Offres sous chiffre M. M. 2252 à la Revue Suisse des Hôtels, à Bâle 2.

Zu übergeben od. verkaufen gutgelegene, vollständig eingerichtete

Walliser Alpen, Kuror 1500 m. Off. an P. 677 S Publicitas Sitten.

#### Zu verkaufen an erstkl.Sommerkurort des Berner Oberl. gutgehende

**Hotel-Pension** Anfragen sind zu richten unter Chiffre P 533 M an Publicitas, Montreux.

# GEORGE GOULET, REIMS

CHAMPAGNE LE PRÉFÉRÉ DES CONNAISSEURS

Agents généraux pour la Suisse: RENAUD Frères - Bâle - Zur'ch - St-Moritz

# Hofel Bellevue Mauborgef

sur Grandson. — La société anonyme pro-priétaire de l'hôtel,

#### dier die l'enancier-locataire

pour durée et conditions à convenir. En-trée de suite. Adr. offres à Mr. L. Duvoisin, not., à Grandson.

## Hotel-Verpachtung

Der Betrieb des Hotels mit einer grösseren bewirtschafte-ten Diele im **Neubau** des Württ. Sparkassen- und Giroverbands,

gegenüber dem Hauptbahnhof, am Hindenburgplatz

## in Stuttgart

ist pachtweise zu vergeben. Das Hotel wird voraussichtlich 143 Betten enthalten, seine Fertigstellung ist bis etwa 1. Juni 1931 in Aussicht genommen. Die vorläufigen Pachtbedingungen und Pläne können vom Württ. Sparkassen - u. Giroverband in Stuttgart, Kanzleistr. 34, gegen vorherige Einsendung von 12 RM. bezogen werden. Angebote sind bis

spätestens 15. März 1930 mit der Aufschrift "Hotelverpachtung" einzureichen. Bewer-ber, deren persönliche Vorstellung gewünscht wird, werden besonders eingeladen.

Stuttgart, den 15. Februar 1930.

Württ. Sparkassen- und Giroverband Kanzleistrasse 34.

## Hôteliers

Avant de faire vos commandes, consultez les annonces de votre Organe officiel — C'est

votre intérêt